

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01466

Numéro SIREN : 397 555 327

Nom ou dénomination : VERTBAUDET

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2023 sous le numéro de dépôt 16766



Désignation de l'entreprise : **SAS VERTBAUDET** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **0000 216 RUE WINOC CHOCQUEEL 59200 TOURCOING** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **3 9 7 5 5 3 2 7 0 0 0 4 8** Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122022	N-1 31122021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
		CX		CQ			
		AF		AG			
		AH	4 393 964	AI	958 000	3 435 964	
		AJ	25 481 861	AK	7 810 563	17 671 298	
		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO			
		AP		AQ			
		AR	4 984 570	AS	3 397 069	1 587 501	
		AT	21 364 503	AU	16 817 265	4 547 238	
		AV	1 226 722	AW	1 226 722	5 208 484	
		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT			
		CU	670 183	CV	670 000	183	
		BB		BC			
		BD		BE			
		BF		BG			
		BH	1 321 635	BI	1 321 635	2 849 564	
	TOTAL (II)		BJ	59 443 440	BK	29 652 897	29 790 543
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM			
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT	94 704 853	BU	6 318 000	88 386 853	66 489 089
	CRÉANCES	BV	77 250	BW	77 250	1 652 382	
		BX	8 418 578	BY	934 973	7 483 605	8 144 137
		BZ	3 301 405	CA	30 000	3 271 405	6 019 054
		CB		CC			
	DIVERS	CD		CE			
		CF	6 014 371	CG	6 014 371	6 832 290	
Comptes de régularisation	CH	2 381 916	CI	2 381 916	2 976 900		
	CJ	114 898 374	CK	7 282 973	107 615 401	92 113 852	
	CW						
	CM						
	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	174 341 814	IA	36 935 870	137 405 944	122 190 356
Renvois : (1) Dont droit au bail :		4 200 159	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise SAS VERTBAUDET

Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 32 352 340)	DA		32 352 340	32 352 340
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		20 892 123	20 892 123
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		950 238	950 238
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		612	612
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		(10 689 601)	(22 136 584)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		4 977 340	11 446 983
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		2 836 378	
	TOTAL (I)	DL		51 319 430	43 505 712
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		1 049 884	1 106 999
	Provisions pour charges	DQ		1 307 000	16 591
	TOTAL (III)	DR		2 356 884	2 154 899
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		16 254 939	12 243 772
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		54 421 508	44 053 271
	Dettes fiscales et sociales	DY		10 357 723	13 885 205
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		854 563	2 341 680
	Autres dettes	EA		1 465 124	3 522 153
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		375 773	483 664
	TOTAL (IV)	EC		83 729 630	76 529 745
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		137 405 944	122 190 356
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	{ Ecart de réévaluation libre	1D			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		83 634 997	76 301 337
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SAS VERTBAUDET

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SAS VERTBAUDET										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N - 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	236 350 993	FB	50 457 367	FC	286 808 360	291 141 913		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	21 819 087	FH		FI	21 819 087	24 717 976		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	258 170 080	FK	50 457 367	FL	308 627 447	315 859 889		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN	2 664 007	2 085 594	
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	11 312 077	9 626 926	
	Autres produits (1) (11)							FQ	1 757 962	1 332 026	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	324 361 493	328 904 435	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	181 609 841	174 519 348	
	Variation de stock (marchandises)*							FT	(19 685 045)	(15 177 828)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	2 302 947	2 720 241	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	(1 456 979)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	98 145 501	99 252 007	
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	1 921 811	2 766 105	
	Salaires et traitements*							FY	26 927 537	28 434 918	
	Charges sociales (10)							FZ	6 132 802	9 879 724	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*					GA	3 922 258	3 262 537	
			- dotations aux provisions*					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	7 973 973	8 101 762
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	999 885	1 282 900	
	Autres charges (12)							GE	3 742 964	799 692	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	312 537 495	315 841 405	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	11 823 998	13 063 029	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	6 596	9 727	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
PRODUITS FINANCIERS	Différences positives de change							GN	947 225	2 034 789	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP	953 821	2 044 516	
								GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GR	404 920	1 144 238	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GS	951 861	1 785 192	
	Différences négatives de change							GT			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GU	1 356 781	2 929 430	
Total des charges financières (VI)							GV	(402 960)	(884 914)		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GW	11 421 038	12 178 115		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)											

Désignation de l'entreprise SAS VERTBAUDET

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	45 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 000 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 148 235	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 750 368	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 713 306	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 674 907	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	521 870	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 910 083	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 840 284	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	701 023	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 870 394	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	337 699 319	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	326 252 336	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	11 446 983	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	56 395	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 311 781	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatatives	A6	
obligatoires		A9		
joindre en annexe :				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DOTATION PROVISIONS HAUSSE DES PRIX		2 836 378		
PENALITES AMENDES		43 925		
REPRISE SUR PROVISIONS DEPRECIATION IMMOB CORPORELLES			100 000	
VALEURS NETTES COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		52 581		
PROVISION DOTATION DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		150 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	



S.A.S VERTBAUDET
ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE
Clos le 31 décembre 2022

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros : K€)

Les comptes annuels ont été établis suivant les conventions générales comptables conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Plan Comptable Général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

1 Faits caractéristiques

Nous attirons votre attention sur quelques faits marquants de l'exercice 2022:

- La société Vertbaudet SAS avait entamé depuis quelques années un chantier de changement complet de son système d'information, par une migration vers l'ERP SAP.
Cette migration sur SAP s'est concrétisée par une bascule début février 2022.
- Un contrôle fiscal a démarré en octobre 2022 sur les années 2020 et 2021.

2 Méthode d'évaluation

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition ou pour leur valeur d'apport.

Les logiciels sont amortis en mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans selon leur durée probable d'utilisation. L'ERP SAP est amorti en mode linéaire sur une durée de 10 ans.

La valeur brute des droits aux baux est appréciée à partir de la valeur d'utilité de ces éléments. Une provision est constituée en cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur inscrite au bilan.

Les droits aux baux sujets à provisions sont ceux ayant un ratio valeur nette comptable sur moyenne des contributions des deux dernières années négatif ou supérieur à 9.

2.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les annuités d'amortissements sont calculées selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation.

Les principales durées sont

- Agencements et installations	6 ans
- Matériel de stockage, de conditionnement et autre matériel	5 ans
- Matériel informatique	4 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier	10 ans.

2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation et autres immobilisations financières ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de la clôture.

2.4 Stocks

Les stocks de marchandises sont désormais valorisés au prix de revient d'achat selon la méthode Prix d'Achat Moyen Pondéré (antérieurement FIFO) depuis la bascule sur le nouvel ERP.

Ce changement de méthode de valorisation n'a pas eu d'impact matériel.

Le cas échéant, ils sont dépréciés par voie de provisions pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la date de la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2022, le montant des stocks bruts s'élève à 94 704 853 euros.

La provision pour dépréciation des stocks s'élève à 6 318 000 euros.

Au 31 décembre 2022, une provision dépréciation a été déterminée afin de constater la perte de prix de revient, après détermination de manière statistique d'un plan d'écoulement de liquidation des stocks présents en entrepôt en fin d'année 2022, sur les années à venir.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées dans le résultat de l'exercice, tandis que les moins-values latentes sont provisionnées.

2.7 Opérations en devises et couvertures de change

Les opérations réalisées dans des devises autres que leur monnaie fonctionnelle sont converties dans leur monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les créances et dettes exprimées dans une devise différente de la monnaie fonctionnelle de la filiale concernée sont converties au taux de clôture.

Les pertes et gains de change réalisés et/ou latents résultant de ces conversions sont inclus:

- dans le résultat d'exploitation lorsqu'elles portent sur des opérations à caractère commercial,

- dans le résultat financier lorsqu'elles portent sur des opérations de nature financières.

Les opérations bénéficiant d'un taux de change garanti par le Groupe sont enregistrées au taux couvert, et les créances et dettes couvertes ne sont, dans ce cas, pas réévaluées. Lorsque des opérations réalisées dans une devise autre que celle de la monnaie fonctionnelle sont couvertes directement par la société par le biais d'instruments financiers, la variation de valeur de ces

instruments financiers est comptabilisée symétriquement à l'opération couverte. En l'absence de relation de couverture, les variations de valeur des instruments financiers sont enregistrées en résultat financier.

2.8 Autres éléments

Les autres éléments de l'actif circulant sont des créances inscrites pour leur valeur nominale sous déduction, le cas échéant, de provisions destinées à couvrir les risques de non recouvrement.

En ce qui concerne les créances des particuliers, elles sont dépréciées selon une méthode statistique. Elles sont provisionnées en fonction des pertes réelles sur les impayés de l'année précédente.

2.9 Disponibilités

Le poste Disponibilités correspond aux liquidités, inscrites pour leur valeur nominale.

3 Immobilisations brutes

3.1 Immobilisations incorporelles

Montant au 31 décembre 2021	33 641 K€
Acquisitions de l'exercice et virements de poste	14 654 K€
Sorties de l'exercice et virements poste	<u>(18 418) K€</u>
Montant au 31 décembre 2022	29 876 K€

3.2 Immobilisations corporelles

Montant au 31 décembre 2021	35 428 K€
Acquisitions de l'exercice et virements de poste	3 216 K€
Sorties de l'exercice et virements poste	<u>(11 069) K€</u>

Montant au 31 décembre 2022	27 576 K€
-----------------------------	-----------

Les immobilisations corporelles se ventilent selon les catégories suivantes :

- terrain :	0 K€
- constructions :	0 K€
- installations matériel et outillage :	4 985 K€
- installations agencements :	20 576 K€
-matériel de transport :	58 K€
- matériel de bureau et informatique	731 K€

Le montant des immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2022 s'élève à 1 227K€; pour un total d'immobilisations corporelles de 27 576K€.

Les immobilisations en cours correspondent exclusivement à des investissements (agencements et mobiliers) à destination des magasins en cours d'ouverture ou de rénovation, ou à des projets informatiques en-cours.

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont toutes à échéance plus d'un an. Elles sont composées des dépôts de garanties pour les magasins, des titres de participation du GIE GERCA. Le gage espèce de 1,5MUSD à la Banque Thémis dans le cadre d'un partenariat bancaire sur des ouvertures de Lettres de Crédit a été remboursé courant 2022.

Montant au 31 décembre 2021	3 520 K€
Acquisitions de l'exercice	22 K€
Sorties de l'exercice	(1 549) K€
Montant au 31 décembre 2022	1 992 K€

Soit un total d'immobilisations brutes de :	59 443 K€
--	------------------

4 Amortissements et provisions

4.1 Amortissements incorporelles

Au 31 décembre 2021	17 289 K€
Dotations de l'exercice et apports	1 978 K €
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(11 507) K€</u>
Montant au 31 décembre 2022	7 760 K€

4.2 Amortissements corporelles

Au 31 décembre 2021	22 752 K€
Dotations de l'exercice et apports	2 152 K €
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(4 690) K€</u>
Montant au 31 décembre 2021	20 214 K€

Les amortissements sur immobilisations corporelles se ventilent selon les catégories suivantes :

- constructions :	0 K€
- installations matériel et outillage :	3 397 K€
- installations agencements :	16 059 K€
- matériel de transport :	58 K€
- matériel de bureau et informatique	701 K€

Pour un montant global de 20 214K€ d'amortissements au 31 décembre 2022.

Montant total des amortissements incorporels et corporels: 27 974K€

4.3 Dépréciations sur immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2021	1 701K€
Dotations de l'exercice	201 K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(893K€)</u>
Montant au 31 décembre 2022	1 009K€

La dépréciation de 1 009K€ correspond à la dépréciation de droits aux baux pour 958K€, ainsi qu'une dépréciation sur des immobilisations informatiques pour 51K€. La dépréciation de droits aux baux concernant 4 magasins. La valeur brute de ces droits aux baux est de 1 988K€.

Les dotations aux provisions de l'année ont été comptabilisées en charges exceptionnelles en raison de la nature même de la dépréciation qui ne revêt pas un caractère courant et régulier.

4.4 Dépréciations sur immobilisations corporelles

Montant au 31 décembre 2021	100 K€
Dotations de l'exercice	0 K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(100) K€</u>
Montant au 31 décembre 2022	0 K€

4.5 Dépréciations sur immobilisations financières

Montant au 31 décembre 2021	670K€
Dotations de l'exercice	0K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(0K€)</u>
Montant au 31 décembre 2022	670K€

~~La dotation correspond à la dépréciation des titres de participation du GIE GERCA au vu du montant des capitaux propres des comptes sociaux du GIE.~~

4.6 Provisions réglementées

Provisions au 31 décembre 2021	0 K€
Dotations de l'exercice	2 836K€
Reprises de l'exercice	(0K€)
Montant au 31 décembre 2022	2 836 K€

Les provisions règlementées correspondent à la dotation à une provision pour hausse des prix.

4.7 Provisions sur actifs circulants

En K€

Provisions au 31 décembre 2021	8 453
Dotations de provision stocks et en cours	6 318
Reprises de provision stocks et en cours	(7 126)
Dotations de provision comptes clients	881
Reprises de provision comptes clients	(1021)
Dotations autres provisions	0
Reprises autres provisions	0
Montant au 31 décembre 2022	7 505

4.8 Autres provisions pour dépréciation

Provision dépréciation fournisseurs débiteurs : 30K€

5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

Au 31.12.21	Augmentations	Reprises	Au 31.12.22
-------------	---------------	----------	-------------

			Utilisées	Non utilisées	
Provision litiges commerciaux	400	250	7	143	500
Provisions litiges sociaux	707	38	89	106	550
Provision fidélité	203	562	203		562
Provision colis à livrer	0	0	0		0
Provision risques fiscaux	0			0	0
Provision retours	845	745	845		745
TOTAL	2 155	1 595	1 144	249	2 357

Les provisions pour litiges sont évaluées sur la base des litiges en cours et des actions en défense de la société.

La provision retours est basée sur les retours réels constatés lors des exercices précédents

6 Capitaux Propres

Le capital est composé de 8 088 085 actions de 4 euros de numéraire chacune entièrement libérées, soit 32 352 340 €.

- Capitaux propres à l'ouverture	43 506 K€
- Résultat de l'exercice	4 977 K€
- Provisions réglementées	2 836 K€
- prime de fusion	0 K€
- Capitaux propres au 31 décembre 2022	51 319 K€

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 a été affecté en report à nouveau pour 11 447K€.

7 Filiales et participations

Participations	Valeur brute des titres	Valeur nette de titres	Quote-part de capital détenue en %	Capitaux propres au 31/12/21	Dividendes encaissés	Résultats exercice clos le 31/12/21	Chiffre d'affaires HT	Cautions et avals donnés	Prêts et avances
GIE GERCA	670 000 €	0 €	1.23%	1 641 756	Néant	(47 575)	960 793		

Compte tenu de la valeur des capitaux propres du GIE GERCA, nous avons constitué une provision pour dépréciation des titres à hauteur de 670.000€ au 31/12/2016.

8 Créances & Dettes

Créances et dettes par échéance : en €

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	+1 an et – 5 ans	+ 5 ans
Clients douteux ou litigieux	988 663	988 663		
Autres créances clients	7 429 915	7 429 915		
Personnel et comptes rattachés	68 134	68 134		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 550 740	1 550 740		
Autres impôts	506 004	506 004		
Groupe et associés				
Autres	1 176 527	1 176 527		
Charges constatées d'avance	2 381 916	2 381 916		
TOTAL	15 423 534	15 423 534		

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	+1 an et – 5 ans	+ 5 ans
Emprunts établissement crédit				
Emprunts dettes financières diverses				
Fournisseurs	54 421 508	54 421 508		
Personnel	2 492 336	2 492 336		
Sécurité sociale et autres org	2 280 462	2 280 462		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 776 840	3 776 840		
Autres Impôts	1 808 085	1 808 085		
Groupe et associés	16 591 983	16 591 983		
Dettes sur immobilisations	854 563	854 563		
Autres dettes	1 128 080	1 128 080		
Produits constatés d'avance	375 773	281 141	94 632	

TOTAL	83 729 630	83 634 998	94 632	
-------	------------	------------	--------	--

* Détail des charges à payer

Factures non parvenues	32 216 K€
Factures non parvenues sur immobilisations	45 K€
Factures non parvenues Groupe	94 K€
Charges fiscales à payer	1 643 K€
Charges sociales à payer	188 K€
Dettes participation	30 K€
Dettes intéressement	0 K€
Dettes congés payés	1 966 K€
Dettes primes	136 K€
Dettes sociales	308 K€
Charges sociales sur congés payés	767 K€
	37 397 K€

Charges à payer- commissions bancaires : 76 K€

* Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir :	0 K€
Avoirs marchands à recevoir :	687K€
Avoirs sur biens et services à recevoir :	14 K€

* Factures à établir :

Factures clients à établir :	548 K€
Factures Groupe à établir :	0 K€

* Produits constatés d'avance : 376 K€

Il s'agit de l'étalement sur 4 ans de prise en charge par les bailleurs des travaux pour la relocalisation des magasins de Mulhouse, Chaleuzeul, Bègles et Belle Epine pour un montant de 228 K€ et de l'étalement des cotisations club pour 147 K€.

*Détail des charges constatées d'avance

Loyers et contrats divers	1 404 K€
Marge marchandises	0 K€
Frais fonctionnement	0 K€
Dépenses publicité	978 K€
	2 382 K€

*Provision pour dépréciation des comptes clients : 935 K€

9 Appartenance à un groupe

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans ceux de la SAS Vertbaudet Group International, 216 rue Winoc Chocqueel 59200 Tourcoing, et ce suite à une option pour le régime d'Intégration Fiscale prévue à l'article 223A du Code Général Des Impôts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Au regard de l'impôt sur les sociétés, le régime fiscal des groupes de sociétés s'applique dès le 1^{er} janvier 2022, la société mère étant Vertbaudet Group International.

La société supporte une charge d'impôt sur les sociétés (intérêts et pénalités éventuels inclus) calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Les économies d'impôt réalisées par le groupe imputable aux déficits de la société seront conservées par la société Vertbaudet Group International dès le 1^{er} janvier 2022.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis à compter de juillet 2021 au niveau de la société Vertbaudet Group International.

10 Entreprises liées

10.1 Transactions avec les entreprises liées

Toutes les transactions significatives entre la société et des entreprises liées sont conclues à des conditions normales de marché.

11 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'analyse comme suit :

France	258 170 K€
Export	<u>50 457 K€</u>
	308 627 K€

Le chiffre d'affaires de VERTBAUDET SAS est essentiellement constitué de ventes d'articles d'habillement, de meubles pour les enfants et d'objets de puériculture. Il s'agit exclusivement de chiffres d'affaires réalisés par des ventes sur internet ou en magasins auprès de particuliers.

VERTBAUDET SAS effectue également des prestations de services pour les sociétés du groupe mais également des sociétés externes.

12 Transfert de charges

Les transferts de charges correspondent à des reclassements comptables en charges exceptionnels de frais de personnel comptabilisés nativement en charges exploitation pour 1 525 K€.

13 Analyse du résultat financier

Le résultat financier se présente comme suit :

Détail des Produits Financiers

Autres intérêts et produits assimilés	7 K€
Dividendes reçus	0 K€
Différence positive de change	947 K€

Ligne GP	954 K€
-----------------	---------------

Détails des Charges Financières

Intérêts et charges assimilés	405 K€
Dotation financière aux provisions	0 K€
Différence négative de change	952 K€

Ligne GU	1 357K €
-----------------	-----------------

14 Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente comme suit :

Détail des Produits Exceptionnels

Reprise sur amortissements dérogatoires	0 K€
Produits sur cessions	0 K€
Reprise dépréciation immobilisations	893 K€
Reprise provision réorganisation	155 K€
Reprise provision dépréciation immob	100 K€

Ligne HD	1 148 K€
-----------------	-----------------

Détails des Charges Exceptionnelles

VNC d'éléments d'actifs incorporels	893 K€
VNC d'éléments d'actifs corporels	53 K€
VNC d'éléments d'actifs financiers	0 K€
Provision dépréciation immob incorporelles	150 K€
Pénalités amendes	44 K€
Dotations provision hausse des prix	2 836 K€
Charges exceptionnelles de restructuration	3 537 K€

Ligne HH 7 514 K€

15 Ventilation de l'effectif inscrit

Agents opérationnels et employés	526
Agents de maîtrise et assimilés cadres	151
Cadres	208
TOTAL AU 31/12/2022	885

16 Informations complémentaires

Engagements financiers

16.1 Engagements

16.1.1 Instruments Financiers

Les contrats de couverture de change sur opérations commerciales souscrits par la société sont les suivants :

Instruments financiers	Devise	Nominal en K devise	Prix d'exercice Moyen	MtM Moyen en K (Marked to Market)	Echéance
Achat à terme	USD	0	0,0000	0	2022
		240 999	1,0729	-7 597	2023-2024
		240 999	1,0729	-7 597	
Option d'achat call USD	USD	0	0,0000	0	
Option d'achat put USD	USD	0	0,0000	0	
		0	0,0000	0	

--	--	--	--	--	--

S'agissant d'éléments adossés à des opérations commerciales, la perte latente sur ces instruments ne fait pas l'objet d'une provision pour perte de change au 31 décembre 2022.

16.1.2 Engagement de location simple

Loyers N+1	4 489 K€
Loyers N+2	3 161 K€
Loyers N+3	1 867 K€

16.1.3 Engagement donné

* Engagement par signature : 0 eur

16.2 Engagements de retraite

La convention collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite.

Les engagements sont évalués en application de la Rec ANC N°2013-02.

Les engagements au 31/12/2022 sont estimés à 2 939 K€, contre 4 353 K€ au 31 décembre 2021.

L'engagement de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 est établi sur la projection de l'année 2022 de l'actuaire Mercer selon la méthode réformée de l'IFRS IC sur l'application de la norme IAS19.

Au sein de la société Vertbaudet, ces engagements ne sont pas comptabilisés.

Cet engagement a été calculé en prenant les hypothèses suivantes :

- Méthode de calcul choisie : Méthode des unités de crédit prospective
- Table de mortalité : TH - TF 00-02 décalée
- Taux d'inflation : 2,00 %
- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 2,75 (cadres) , 2,25 % (non cadres)

- Turn over : défini en fonction de l'âge
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour les non cadres, 67 ans pour les cadres

17 Rémunérations des dirigeants

Le Président n'est pas rémunéré par la société.

Aucune avance, crédit, engagement pour leurs comptes ou engagement contractés pour pension à leurs profits n'ont été alloués au membre de la direction.

18 Impôts

18.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat (K€)	Bases avant Impôt	Impôt dû	Résultat net comptable
Courant	11 963	(317)	11 646
Exceptionnel	(6 366)	271	(6 637)
Participation	(32)		(32)
Total	5 023	(46)	4 977

18.2 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

18.2.1 Impact sur le résultat de l'exercice

	Impact sur le bénéfice	Effet fiscal
Bénéfice comptable	4 977 K€	
Dotations aux provisions réglementées	2 836 K€	709 K€
Reprises sur provisions réglementées	(0 K€)	(0K€)

Bénéfice hors évaluations fiscales 7 813 K€
dérogatoires

18.2.2 Impact sur les capitaux propres

	Impact sur les capitaux	Effet fiscal
Capitaux propres d'après les comptes annuels	51 319 K€	
Provisions réglementées	(2 836) K€	(709) K€
Capitaux propres hors évaluations fiscales dérogatoires	48 483 K€	

18.3 Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Nature	Bases			Impôts		
	Au 31/12/2021	Variations nettes	Au 31/12/2022	Au 31/12/21 Créances en + Dettes en -	Variations nettes Produits en + Charges en -	Au 31/12/22 Créances en + Dettes en -
				25%		25%
Provisions réglementées	0	2 836	2 836	0	709	709
Participation	700	(670)	30	(175)	168	(7)
Organic et TGS	580	(16)	564	(145)	4	(141)
Report déficitaire	0	0	0	0	0	0
Charges à répartir						
Total	1 280	2 150	3 430	(320)	881	561

18.4 Déficits reportables

Le montant des déficits reportables se décompose de la manière suivante :

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	7 546K €
Montant des déficits imputés sur les résultats de l'exercice	<u>(2 769) K€</u>
Total des déficits restant à reporter au 31 décembre 2022	4 777K€

19 Evénements post-clôture

Il est précisé qu'entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement de la présente annexe les événements importants suivants sont survenus :

Une grève partielle de revendications salariales sévit à l'entrepôt de Marquette lez Lille depuis le 20 mars 2023, toujours en vigueur au 30/05/2023. Bien qu'il s'agisse d'un mouvement minoritaire, dans un contexte de NAO signées et validées par les organisations syndicales majoritaires, le mouvement perturbe l'activité en particulier lors de débordements illicites (blocage des accès). A date, les impacts financiers sont limités mais ils restent à surveiller, comme une potentielle atteinte à l'image de la marque, qui est pour le moment préservée malgré la communication malveillante - à portée heureusement limitée - qui anime certains supporteurs, essentiellement externes à l'entreprise, du mouvement social en cours.

VERTBAUDET

Société par Actions Simplifiée au capital de 32 352 340 €
Siège social : 216, rue Winoc Chocqueel - 59200 TOURCOING
397.555.327 R.C.S. Lille Métropole
(la "Société")

EXTRAIT DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PAR LE PRESENT LE 28 AVRIL 2023

Le Président examine ensuite l'affectation du résultat et décide de proposer à l'associé unique d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice clos le 31.12.2022	4 977 340 €
- Report à nouveau existant	<u>(10 689 601) €</u>
Total à affecter	(5 712 261) €

Affectation :

- Au poste « Report à nouveau »	<u>(5 712 261) €</u>
Total affecté	(5 712 261) €

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Président rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la Société.

EXTRAIT DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 16 JUIN 2023

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'associé unique, sur proposition du Président et après approbation des comptes annuels qui lui ont été présentés, se traduisant par un bénéfice de 4 977 340€, décide l'affectation suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice clos le 31.12.2022	4 977 340 €
- Report à nouveau existant	<u>(10 689 601) €</u>

Total à affecter	(5 712 261) €
-------------------------	----------------------

Affectation :

- Au poste « Report à nouveau »	<u>(5 712 261) €</u>
---------------------------------	----------------------

Total affecté	(5 712 261) €
----------------------	----------------------

VERTBAUDET

Société par Actions Simplifiée au capital de 32 352 340 €
Siège social : 216, rue Winoc Chocqueel - 59200 TOURCOING
397.555.327 R.C.S. Lille Métropole
(la "**Société**")

Rappel des dividendes distribués

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme à l'original

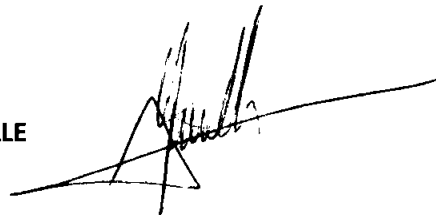
CVG SAS

Associé unique
Représentée par M. Mathieu HAMELLE



Le Président

La société VERTBAUDET GROUP INTERNATIONAL
Elle-même représentée par Monsieur **Mathieu HAMELLE**



VERTBAUDET

Société par Actions Simplifiée au capital de 32 352 340 €
Siège social : 216, rue Winoc Chocqueel – 59200 TOURCOING
397 555 327 R.C.S Lille Métropole
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 16 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le seize juin,
A quinze heures

La société CVG, société par actions simplifiée au capital de 58 445 962 euros, ayant son siège social à Tourcoing (59200), 216 rue Winoc Chocqueel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole, sous le numéro 791 353 188, propriétaire de l'intégralité des actions composant le capital social, associée unique de la Société VERTBAUDET (l'**Associé Unique** »), dûment représentée aux fins des présentes, par Monsieur Mathieu HAMELLE, agissant en qualité de Président.

En la présence de :

- Madame Christelle CAUSCHETEUX, membre désigné du CSE,
- Madame Amandine DA SILVA, membre désigné du CSE,
- Et Madame Nelly DAUMONT, membre désigné du CSE.

Le Président constate que la société PricewaterhouseCoopers Audit, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement informée de l'ordre du jour des présentes, est absente et excusée et n'a pas formulé de commentaire particulier.

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par le Président.

Les documents énumérés ci-après, ont été mis à disposition, au siège social, dans les délais et conditions requis, à savoir :

- une copie de la lettre de convocation adressée à l'associé unique ;
- une copie de la lettre-avis adressée aux Commissaires aux comptes ;
- ~~une copie de la lettre adressée aux représentants du personnel ;~~
- l'ordre du jour ;
- le rapport établi par le Président sur la gestion de la Société au cours de l'exercice écoulé ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- les comptes annuels de la Société comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2022 ;
- les documents de gestion prévisionnelle visés à l'article L 232-2 du Code de Commerce,
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le texte des décisions proposées.

Ces documents ont été tenus au siège social à la disposition des Commissaires aux comptes et des membres désignés du CSE et ont été adressés à l'associé unique.
L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associé unique au siège social.

II – A PRIS LES DECISIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Lecture du rapport établi par le Président sur la situation de la Société au cours de l'exercice écoulé ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation des termes de ce rapport ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

L'associé unique donne quitus entier et sans réserve à VERTBAUDET GROUP INTERNATIONAL pour l'exercice de ses fonctions de Président de la Société au titre de la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

Affectation du résultat

L'associé unique, sur proposition du Président et après approbation des comptes annuels qui lui ont été présentés, se traduisant par un bénéfice de 4 977 340 €, décide l'affectation suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice clos le 31.12.2022	4 977 340 €
- Report à nouveau existant	(10 689 601) €
Total à affecter	(5 712 261) €

Affectation :

- Au poste « Report à nouveau »

(5 712 261) €

Total affecté

(5 712 261) €

Rappel des dividendes distribués

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

(Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation des termes de ce rapport)

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuve le contenu de ce rapport.

QUATRIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

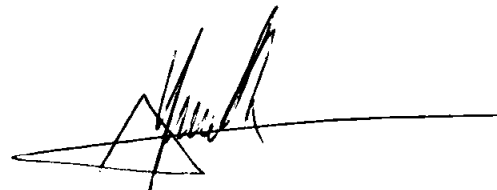
L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, formalités et publications, signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement faire le nécessaire.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

CVG SAS

Associé Unique

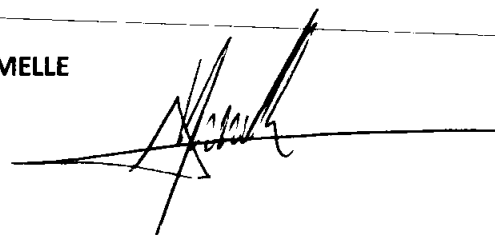
Représentée par Monsieur Mathieu Hamelle



Le Président

La société VERTBAUDET GROUP INTERNATIONAL,

Elle-même représentée par **Monsieur Mathieu HAMELLE**





A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Vertbaudet SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé unique
Vertbaudet SAS
216, rue Winoc Chocqueel
59200 TOURCOING

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Vertbaudet SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Bâtiment Shake 612 rue de la Chaude Rivière 59000 Lille
Téléphone: +33 (0)3 20 12 49 00, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la valorisation des stocks décrit dans la note 2.4 Stock de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de ce changement de méthode.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Vertbaudet SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 2 juin 2023

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line and a horizontal line intersecting, with a small loop at the end of the horizontal line.

Alexandre Decrand

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VERTBAUDET Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0000 216 RUE WINOC CHOCQUEL 59200 TOURCOING Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 7 5 5 5 3 2 7 0 0 0 4 8 Néant ☐ *Exercice N clos le, N-1
31122022 31122021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital - montant non appelé (I) AA				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement *		AC		
	Frais de développement *		CQ		
	Cessions, brevets et droits similaires		AG		
	Fonds commercial (1)	4 393 964	AJ	958 000	3 435 964
	Autres immobilisations incorporelles	25 481 861	AK	7 810 563	17 671 298
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains		AO		
	Constructions		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 984 570	AS	3 397 069	1 587 501
	Autres immobilisations corporelles	21 364 503	AU	16 817 265	4 547 238
	Immobilisations en cours	1 226 722	AW	1 226 722	5 208 484
	Avances et acomptes		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CT		
	Autres participations	670 183	CV	670 000	183
	Créances rattachées à des participations		BC		
	Autres titres immobilisés		BE		
	Prêts		BG		
	Autres immobilisations financières*	1 321 635	BI	1 321 635	2 849 564
TOTAL (II) BJ		59 443 440	BK	29 652 897	29 790 543
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements		BL		
	En cours de production de biens		BN		
	En cours de production de services		BP		
	Produits intermédiaires et finis		BR		
	Marchandises	94 704 853	BU	6 318 000	88 386 853
	Avances et acomptes versés sur commandes	77 250	BV	77 250	1 652 382
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)*	8 418 578	BY	934 973	7 483 605
	Autres créances (3)	3 301 405	CA	30 000	3 271 405
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		
	Valeurs mobilières de placement		CD		
	*dont actions propres		CE		
	Disponibilités	6 014 371	CG	6 014 371	6 832 290
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	2 381 916	CH	2 381 916	2 976 900
	TOTAL (III) CJ	114 898 374	CK	7 282 973	107 615 401
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		174 341 814	1A	36 935 870	137 405 944
Renvois : (1) Dont droit au bail : 4 200 159		(2) Part à moins d'un an de immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VERTRAUDET		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse	32 352 340	DA	32 352 340	32 352 340
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	20 892 123	20 892 123
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	950 238	950 238
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	612	612
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(10 689 601)	(22 136 584)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	4 977 340	11 446 983
	Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées *		DK	2 836 378		
TOTAL (I)		DL	51 319 430	43 505 712	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	1 049 884	1 106 999
	Provisions pour charges		DQ	1 307 000	16 591
	TOTAL (III)	DR	2 356 884	2 154 899	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	16 254 939	12 243 772
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	54 421 508	44 053 271
	Dettes fiscales et sociales		DY	10 357 723	13 885 205
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	854 563	2 341 680
Autres dettes		EA	1 465 124	3 522 153	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	375 773	483 664
TOTAL (IV)		EC	83 729 630	76 529 745	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	137 405 944	122 190 356	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		EB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	83 634 997	76 301 337	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VERTBAUDET

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	236 350 993	FB	50 457 367
	Production vendue { biens *	FD		FE	
	{ services *	FG	21 819 087	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	258 170 080	FK	50 457 367
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	2 664 007
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	11 312 077
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 757 962
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	324 361 493
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	181 609 841
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(19 685 045)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	2 302 947
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(1 456 979)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	98 145 501
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 921 811
	Salaires et traitements*			FY	26 927 537
	Charges sociales (10)			FZ	6 132 802
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*	GA	3 922 258
			- dotations aux provisions*	GB	
		Sur actif circulant :	dotations aux provisions*	GC	7 973 973
		Pour risques et charges :	dotations aux provisions	GD	999 885
	Autres charges (12)			GE	3 742 964
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	312 537 495
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	11 823 998
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	6 596
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	947 225
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	953 821
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	404 920
	Différences négatives de change			GS	951 861
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	1 356 781
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(402 960)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	11 421 038

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS VERTBAUDET		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	45 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 000 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 148 235
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 750 368
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 713 306
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 674 907
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	521 870
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 910 083
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 840 284
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	701 023
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 870 394
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	337 699 319
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	326 252 336
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	11 446 983
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier *	IP	
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	56 395
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 311 781
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :			
facultatifs A6	obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
joindre en annexe :			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATION PROVISIONS HAUSSE DES PRIX		2 836 378	
PENALITES AMENDES		43 925	
REPRISE SUR PROVISIONS DEPRECIATION IMMOB CORPORELLES			100 000
VALEURS NETTES COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		52 581	
PROVISION DOTATION DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		150 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

S.A.S VERTBAUDET
ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE
Clos le 31 décembre 2022

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros : K€)

Les comptes annuels ont été établis suivant les conventions générales comptables conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Plan Comptable Général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

1 Faits caractéristiques

Nous attirons votre attention sur quelques faits marquants de l'exercice 2022:

- La société Vertbaudet SAS avait entamé depuis quelques années un chantier de changement complet de son système d'information, par une migration vers l'ERP SAP.
Cette migration sur SAP s'est concrétisée par une bascule début février 2022.
- Un contrôle fiscal a démarré en octobre 2022 sur les années 2020 et 2021.

2 Méthode d'évaluation

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition ou pour leur valeur d'apport.

Les logiciels sont amortis en mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans selon leur durée probable d'utilisation. L'ERP SAP est amorti en mode linéaire sur une durée de 10 ans.

La valeur brute des droits aux baux est appréciée à partir de la valeur d'utilité de ces éléments. Une provision est constituée en cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur inscrite au bilan.

Les droits aux baux sujets à provisions sont ceux ayant un ratio valeur nette comptable sur moyenne des contributions des deux dernières années négatif ou supérieur à 9.

2.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les annuités d'amortissements sont calculées selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation.

Les principales durées sont

- Agencements et installations	6 ans
- Matériel de stockage, de conditionnement et autre matériel	5 ans
- Matériel informatique	4 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier	10 ans.

2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation et autres immobilisations financières ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de la clôture.

2.4 Stocks

Les stocks de marchandises sont désormais valorisés au prix de revient d'achat selon la méthode Prix d'Achat Moyen Pondéré (antérieurement FIFO) depuis la bascule sur le nouvel ERP.

Ce changement de méthode de valorisation n'a pas eu d'impact matériel.

Le cas échéant, ils sont dépréciés par voie de provisions pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la date de la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2022, le montant des stocks bruts s'élève à 94 704 853 euros.

La provision pour dépréciation des stocks s'élève à 6 318 000 euros.

Au 31 décembre 2022, une provision dépréciation a été déterminée afin de constater la perte de prix de revient, après détermination de manière statistique d'un plan d'écoulement de liquidation des stocks présents en entrepôt en fin d'année 2022, sur les années à venir.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées dans le résultat de l'exercice, tandis que les moins-values latentes sont provisionnées.

2.7 Opérations en devises et couvertures de change

Les opérations réalisées dans des devises autres que leur monnaie fonctionnelle sont converties dans leur monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les créances et dettes exprimées dans une devise différente de la monnaie fonctionnelle de la filiale concernée sont converties au taux de clôture.

Les pertes et gains de change réalisés et/ou latents résultant de ces conversions sont inclus:

- dans le résultat d'exploitation lorsqu'elles portent sur des opérations à caractère commercial,

- dans le résultat financier lorsqu'elles portent sur des opérations de nature financières.

Les opérations bénéficiant d'un taux de change garanti par le Groupe sont enregistrées au taux couvert, et les créances et dettes couvertes ne sont, dans ce cas, pas réévaluées. Lorsque des opérations réalisées dans une devise autre que celle de la monnaie fonctionnelle sont couvertes directement par la société par le biais d'instruments financiers, la variation de valeur de ces

instruments financiers est comptabilisée symétriquement à l'opération couverte. En l'absence de relation de couverture, les variations de valeur des instruments financiers sont enregistrées en résultat financier.

2.8 Autres éléments

Les autres éléments de l'actif circulant sont des créances inscrites pour leur valeur nominale sous déduction, le cas échéant, de provisions destinées à couvrir les risques de non recouvrement.

En ce qui concerne les créances des particuliers, elles sont dépréciées selon une méthode statistique. Elles sont provisionnées en fonction des pertes réelles sur les impayés de l'année précédente.

2.9 Disponibilités

Le poste Disponibilités correspond aux liquidités, inscrites pour leur valeur nominale.

3 Immobilisations brutes

3.1 Immobilisations incorporelles

Montant au 31 décembre 2021	33 641 K€
Acquisitions de l'exercice et virements de poste	14 654 K€
Sorties de l'exercice et virements poste	<u>(18 418) K€</u>
Montant au 31 décembre 2022	29 876 K€

3.2 Immobilisations corporelles

Montant au 31 décembre 2021	35 428 K€
Acquisitions de l'exercice et virements de poste	3 216 K€
Sorties de l'exercice et virements poste	<u>(11 069) K€</u>

Montant au 31 décembre 2022	27 576 K€
-----------------------------	-----------

Les immobilisations corporelles se ventilent selon les catégories suivantes :

- terrain :	0 K€
- constructions :	0 K€
- installations matériel et outillage :	4 985 K€
- installations agencements :	20 576 K€
-matériel de transport :	58 K€
- matériel de bureau et informatique	731 K€

Le montant des immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2022 s'élève à 1 227K€; pour un total d'immobilisations corporelles de 27 576K€.

Les immobilisations en cours correspondent exclusivement à des investissements (agencements et mobiliers) à destination des magasins en cours d'ouverture ou de rénovation, ou à des projets informatiques en-cours.

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont toutes à échéance plus d'un an. Elles sont composées des dépôts de garanties pour les magasins, des titres de participation du GIE GERCA. Le gage espèce de 1,5MUSD à la Banque Thémis dans le cadre d'un partenariat bancaire sur des ouvertures de Lettres de Crédit a été remboursé courant 2022.

Montant au 31 décembre 2021	3 520 K€
Acquisitions de l'exercice	22 K€
Sorties de l'exercice	(1 549) K€
Montant au 31 décembre 2022	1 992 K€

Soit un total d'immobilisations brutes de : 59 443 K€

4 Amortissements et provisions

4.1 Amortissements incorporelles

Au 31 décembre 2021	17 289 K€
Dotations de l'exercice et apports	1 978 K €
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(11 507) K€</u>
Montant au 31 décembre 2022	7 760 K€

4.2 Amortissements corporelles

Au 31 décembre 2021	22 752 K€
Dotations de l'exercice et apports	2 152 K €
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(4 690) K€</u>
Montant au 31 décembre 2021	20 214 K€

Les amortissements sur immobilisations corporelles se ventilent selon les catégories suivantes :

- constructions :	0 K€
- installations matériel et outillage :	3 397 K€
- installations agencements :	16 059 K€
- matériel de transport :	58 K€
- matériel de bureau et informatique	701 K€

Pour un montant global de 20 214K€ d'amortissements au 31 décembre 2022.

Montant total des amortissements incorporels et corporels: 27 974K€

4.3 Dépréciations sur immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2021	1 701K€
Dotations de l'exercice	201 K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(893K€)</u>
Montant au 31 décembre 2022	1 009K€

La dépréciation de 1 009K€ correspond à la dépréciation de droits aux baux pour 958K€, ainsi qu'une dépréciation sur des immobilisations informatiques pour 51K€. La dépréciation de droits aux baux concernant 4 magasins. La valeur brute de ces droits aux baux est de 1 988K€.

Les dotations aux provisions de l'année ont été comptabilisées en charges exceptionnelles en raison de la nature même de la dépréciation qui ne revêt pas un caractère courant et régulier.

4.4 Dépréciations sur immobilisations corporelles

Montant au 31 décembre 2021	100 K€
Dotations de l'exercice	0 K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(100) K€</u>
Montant au 31 décembre 2022	0 K€

4.5 Dépréciations sur immobilisations financières

Montant au 31 décembre 2021	670K€
Dotations de l'exercice	0K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(0K€)</u>
Montant au 31 décembre 2022	670K€

La dotation correspond à la dépréciation des titres de participation du GIE GERCA au vu du montant des capitaux propres des comptes sociaux du GIE.

4.6 Provisions réglementées

Provisions au 31 décembre 2021	0 K€
Dotations de l'exercice	2 836K€
Reprises de l'exercice	(0K€)

Montant au 31 décembre 2022	2 836 K€
-----------------------------	----------

Les provisions règlementées correspondent à la dotation à une provision pour hausse des prix.

4.7 Provisions sur actifs circulants

En K€

Provisions au 31 décembre 2021	8 453
Dotations de provision stocks et en cours	6 318
Reprises de provision stocks et en cours	(7 126)
Dotations de provision comptes clients	881
Reprises de provision comptes clients	(1021)
Dotations autres provisions	0
Reprises autres provisions	0

Montant au 31 décembre 2022	7 505
-----------------------------	-------

4.8 Autres provisions pour dépréciation

Provision dépréciation fournisseurs débiteurs : 30K€

5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

Au 31.12.21	Augmentations	Reprises	Au 31.12.22
-------------	---------------	----------	-------------

			Utilisées	Non utilisées	
Provision litiges commerciaux	400	250	7	143	500
Provisions litiges sociaux	707	38	89	106	550
Provision fidélité	203	562	203		562
Provision colis à livrer	0	0	0		0
Provision risques fiscaux	0			0	0
Provision retours	845	745	845		745
TOTAL	2 155	1 595	1 144	249	2 357

Les provisions pour litiges sont évaluées sur la base des litiges en cours et des actions en défense de la société.

La provision retours est basée sur les retours réels constatés lors des exercices précédents

6 Capitaux Propres

Le capital est composé de 8 088 085 actions de 4 euros de numéraire chacune entièrement libérées, soit 32 352 340 €.

- Capitaux propres à l'ouverture	43 506 K€
- Résultat de l'exercice	4 977 K€
- Provisions réglementées	2 836 K€
- prime de fusion	0 K€
- Capitaux propres au 31 décembre 2022	51 319 K€

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 a été affecté en report à nouveau pour 11 447K€.

7 Filiales et participations

Participations	Valeur brute des titres	Valeur nette de titres	Quote-part de capital détenue en %	Capitaux propres au 31/12/21	Dividendes encaissés	Résultats exercice clos le 31/12/21	Chiffre d'affaires HT	Cautions et avals donnés	Prêts et avances
GIE GERCA	670 000 €	0 €	1.23%	1 641 756	Néant	(47 575)	960 793		

Compte tenu de la valeur des capitaux propres du GIE GERCA, nous avons constitué une provision pour dépréciation des titres à hauteur de 670.000€ au 31/12/2016.

8 Créances & Dettes

Créances et dettes par échéance : en €

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	+1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Clients douteux ou litigieux	988 663	988 663		
Autres créances clients	7 429 915	7 429 915		
Personnel et comptes rattachés	68 134	68 134		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 550 740	1 550 740		
Autres impôts	506 004	506 004		
Groupe et associés				
Autres	1 176 527	1 176 527		
Charges constatées d'avance	2 381 916	2 381 916		
TOTAL	15 423 534	15 423 534		

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	+1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Emprunts établissement crédit				
Emprunts dettes financières diverses				
Fournisseurs	54 421 508	54 421 508		
Personnel	2 492 336	2 492 336		
Sécurité sociale et autres org	2 280 462	2 280 462		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 776 840	3 776 840		
Autres impôts	1 808 085	1 808 085		
Groupe et associés	16 591 983	16 591 983		
Dettes sur immobilisations	854 563	854 563		
Autres dettes	1 128 080	1 128 080		
Produits constatés d'avance	375 773	281 141	94 632	

TOTAL	83 729 630	83 634 998	94 632	
-------	------------	------------	--------	--

*** Détail des charges à payer**

Factures non parvenues	32 216 K€
Factures non parvenues sur immobilisations	45 K€
Factures non parvenues Groupe	94 K€
Charges fiscales à payer	1 643 K€
Charges sociales à payer	188 K€
Dettes participation	30 K€
Dettes intéressement	0 K€
Dettes congés payés	1 966 K€
Dettes primes	136 K€
Dettes sociales	308 K€
Charges sociales sur congés payés	767 K€
	37 397 K€
Charges à payer- commissions bancaires :	76 K€

*** Détail des produits à recevoir**

Produits à recevoir :	0 K€
Avoirs marchands à recevoir :	687K€
Avoirs sur biens et services à recevoir :	14 K€

*** Factures à établir :**

Factures clients à établir :	548 K€
Factures Groupe à établir :	0 K€

*** Produits constatés d'avance :** 376 K€

Il s'agit de l'étalement sur 4 ans de prise en charge par les bailleurs des travaux pour la relocalisation des magasins de Mulhouse, Chaleuzeul, Bègles et Belle Epine pour un montant de 228 K€ et de l'étalement des cotisations club pour 147 K€.

***Détail des charges constatées d'avance**

Loyers et contrats divers	1 404 K€
Marge marchandises	0 K€
Frais fonctionnement	0 K€
Dépenses publicité	978 K€

2 382 K€

*Provision pour dépréciation des comptes clients : 935 K€

9 Appartenance à un groupe

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans ceux de la SAS Vertbaudet Group International, 216 rue Winoc Chocqueel 59200 Tourcoing, et ce suite à une option pour le régime d'Intégration Fiscale prévue à l'article 223A du Code Général Des Impôts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Au regard de l'impôt sur les sociétés, le régime fiscal des groupes de sociétés s'applique dès le 1^{er} janvier 2022, la société mère étant Vertbaudet Group International.

La société supporte une charge d'impôt sur les sociétés (intérêts et pénalités éventuels inclus) calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Les économies d'impôt réalisées par le groupe imputable aux déficits de la société seront conservées par la société Vertbaudet Group International dès le 1^{er} janvier 2022.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis à compter de juillet 2021 au niveau de la société Vertbaudet Group International.

10 Entreprises liées

10.1 Transactions avec les entreprises liées

Toutes les transactions significatives entre la société et des entreprises liées sont conclues à des conditions normales de marché.

11 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'analyse comme suit :

France	258 170 K€
Export	<u>50.457 K€</u>
	308 627 K€

Le chiffre d'affaires de VERTBAUDET SAS est essentiellement constitué de ventes d'articles d'habillement, de meubles pour les enfants et d'objets de puériculture. Il s'agit exclusivement de chiffres d'affaires réalisés par des ventes sur internet ou en magasins auprès de particuliers.

VERTBAUDET SAS effectue également des prestations de services pour les sociétés du groupe mais également des sociétés externes.

12 Transfert de charges

Les transferts de charges correspondent à des reclassements comptables en charges exceptionnels de frais de personnel comptabilisés nativement en charges exploitation pour 1 525 K€.

13 Analyse du résultat financier

Le résultat financier se présente comme suit :

Détail des Produits Financiers

Autres intérêts et produits assimilés	7 K€
Dividendes reçus	0 K€
Différence positive de change	947 K€

Ligne GP	954 K€
-----------------	---------------

Détails des Charges Financières

Intérêts et charges assimilés	405 K€
Dotation financière aux provisions	0 K€
Différence négative de change	952 K€

Ligne GU	1 357K €
-----------------	-----------------

14 Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente comme suit :

Détail des Produits Exceptionnels

Reprise sur amortissements dérogatoires	0 K€
Produits sur cessions	0 K€
Reprise dépréciation immobilisations	893 K€
Reprise provision réorganisation	155 K€
Reprise provision dépréciation immob	100 K€

Ligne HD	1 148 K€
-----------------	-----------------

Détails des Charges Exceptionnelles

VNC d'éléments d'actifs incorporels	893 K€
VNC d'éléments d'actifs corporels	53 K€
VNC d'éléments d'actifs financiers	0 K€
Provision dépréciation immob incorporelles	150 K€
Pénalités amendes	44 K€
Dotations provision hausse des prix	2 836 K€
Charges exceptionnelles de restructuration	3 537 K€

Ligne HH 7 514 K€

15 Ventilation de l'effectif inscrit

Agents opérationnels et employés	526
Agents de maîtrise et assimilés cadres	151
Cadres	208
TOTAL AU 31/12/2022	885

16 Informations complémentaires

Engagements financiers

16.1 Engagements

16.1.1 Instruments Financiers

Les contrats de couverture de change sur opérations commerciales souscrits par la société sont les suivants :

Instruments financiers	Devise	Nominal en K devise	Prix d'exercice Moyen	MtM Moyen en K (Marked to Market)	Echéance
Achat à terme	USD	0 240 999 240 999	0,0000 1,0729 1,0729	0 -7 597 -7 597	2022 2023-2024
Option d'achat call USD	USD	0	0,0000	0	
Option d'achat put USD	USD	0	0,0000	0	
		0	0,0000	0	

--	--	--	--	--	--

S'agissant d'éléments adossés à des opérations commerciales, la perte latente sur ces instruments ne fait pas l'objet d'une provision pour perte de change au 31 décembre 2022.

16.1.2 Engagement de location simple

Loyers N+1	4 489 K€
Loyers N+2	3 161 K€
Loyers N+3	1 867 K€

16.1.3 Engagement donné

* Engagement par signature : 0 eur

16.2 Engagements de retraite

La convention collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite.

Les engagements sont évalués en application de la Rec ANC N°2013-02.

Les engagements au 31/12/2022 sont estimés à 2 939 K€, contre 4 353 K€ au 31 décembre 2021.

L'engagement de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 est établi sur la projection de l'année 2022 de l'actuaire Mercer selon la méthode réformée de l'IFRS IC sur l'application de la norme IAS19.

Au sein de la société Vertbaudet, ces engagements ne sont pas comptabilisés.

Cet engagement a été calculé en prenant les hypothèses suivantes :

- Méthode de calcul choisie : Méthode des unités de crédit prospective
- Table de mortalité : TH - TF 00-02 décalée
- Taux d'inflation : 2,00 %
- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 2,75 (cadres) , 2,25 % (non cadres)

- Turn over : défini en fonction de l'âge
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour les non cadres, 67 ans pour les cadres

17 Rémunérations des dirigeants

Le Président n'est pas rémunéré par la société.

Aucune avance, crédit, engagement pour leurs comptes ou engagement contractés pour pension à leurs profits n'ont été alloués au membre de la direction.

18 Impôts

18.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat (K€)	Impôt		Résultat net
	Bases avant Impôt	Impôt dû	Résultat net comptable
Courant	11 963	(317)	11 646
Exceptionnel	(6 366)	271	(6 637)
Participation	(32)		(32)
Total	5 023	(46)	4 977

18.2 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

18.2.1 Impact sur le résultat de l'exercice

	Impact sur le bénéfice	Effet fiscal
Bénéfice comptable	4 977 K€	
Dotations aux provisions réglementées	2 836 K€	709 K€
Reprises sur provisions réglementées	(0 K€)	(0K€)

Bénéfice hors évaluations fiscales 7 813 K€
dérogatoires

18.2.2 Impact sur les capitaux propres

	Impact sur les capitaux	Effet fiscal
Capitaux propres d'après les comptes annuels	51 319 K€	
Provisions réglementées	(2 836) K€	(709) K€
Capitaux propres hors évaluations fiscales dérogatoires	48 483 K€	

18.3 Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Nature	Bases			Impôts		
	Au 31/12/2021	Variations nettes	Au 31/12/2022	Au 31/12/21 Créances en + Dettes en -	Variations nettes Produits en + Charges en -	Au 31/12/22 Créances en + Dettes en -
				25%		25%
Provisions réglementées	0	2 836	2 836	0	709	709
Participation	700	(670)	30	(175)	168	(7)
Organic et TGS	580	(16)	564	(145)	4	(141)
Report déficitaire	0	0	0	0	0	0
Charges à répartir						
Total	1 280	2 150	3 430	(320)	881	561

18.4 Déficits reportables

Le montant des déficits reportables se décompose de la manière suivante :

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	7 546K €
Montant des déficits imputés sur les résultats de l'exercice	<u>(2 769) K€</u>
Total des déficits restant à reporter au 31 décembre 2022	4 777K€

19 Evénements post-clôture

Il est précisé qu'entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement de la présente annexe les événements importants suivants sont survenus :

Une grève partielle de revendications salariales sévit à l'entrepôt de Marquette lez Lille depuis le 20 mars 2023, toujours en vigueur au 30/05/2023. Bien qu'il s'agisse d'un mouvement minoritaire, dans un contexte de NAO signées et validées par les organisations syndicales majoritaires, le mouvement perturbe l'activité en particulier lors de débordements illicites (blocage des accès). A date, les impacts financiers sont limités mais ils restent à surveiller, comme une potentielle atteinte à l'image de la marque, qui est pour le moment préservée malgré la communication malveillante - à portée heureusement limitée - qui anime certains supporteurs, essentiellement externes à l'entreprise, du mouvement social en cours.

POUVOIR

La société **VERTBAUDET SAS**, Société par actions simplifiée, au capital de 32 352 340 Euros, dont le siège social est à TOURCOING (59 200), 216 rue Winoc Chocqueel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 397 555 327,

La société **CVG**, Société par actions simplifiée, au capital de 58 445 962 euros, dont el siège social est à TOURCOING (59 200), 216 rue Winoc Chocqueel, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 791 353 188

Représentées par Christophe ALLIER en qualité de Directeur Administratif et Financier de la société **VERTBAUDET GROUP INTERNATIONAL**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 507 461,20€ dont le siège social est à TOURCOING 59200 – 216 Rue Winoc Chocqueel, immatriculée au R.C.S de Lille Métropole sous le n° 900 235 912, elle-même Présidente de la société **VERTBAUDET**

Donne pouvoir, par les présentes à :

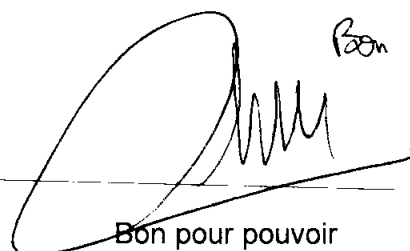
Madame Anne-Laure Kerckove et Mélanie Hochin, respectivement en tant que Directrice juridique et Juriste, demeurant professionnellement au 216 Rue Winoc Chocqueel – 59200 TOURCOING

A l'effet de déposer les comptes annuels des sociétés VERTBAUDET, CVG et VERTBAUDET GROUP INTERNATIONAL.

Voulant qu'au moyen des présentes, le mandataire puisse faire usage de ce pouvoir comme le soussigné lui-même aurait pu le faire.

A cet effet, le mandataire pourra signer tous les actes et pièces et plus généralement faire le nécessaire notamment donner pouvoirs dans les mêmes conditions.

Fait à Tourcoing
Le 06 juillet 2023

 Bon pour pouvoir

M. Christophe ALLIER